

Monsieur Bernard GINESTE  
Président du Collectif FRANCAZAL  
22, Rue des Bleuets  
31270 CUGNAUX

Paris, le

**02 MAI 2012**

Monsieur le Président,

Par votre courrier daté du 3 avril dernier, vous avez souhaité, au nom du Collectif de Francazal que vous présidez, attirer mon attention sur la reconversion de la base aérienne de Francazal dont vous estimez qu'elle n'a pas été bien étudiée et dont les solutions mises en œuvre (aéroport d'affaires ou industriel) ou projetées (studios de cinéma) suscitent votre opposition notamment en raison d'un défaut de concertation publique.

D'une façon générale, les nouveaux projets d'infrastructure comme l'évolution des infrastructures existantes suscitent des débats et souvent des points de vue divergents qui dépendent des intérêts des différents acteurs ou populations concernés et de l'échelle à laquelle on se place (locale, régionale, nationale voire européenne). L'aéroport de Francazal n'échappe pas à la règle.

Dans ce cas d'espèce comme dans d'autres, si l'on veut que se dégage au moins une solution d'intérêt général, il convient de prendre en compte toutes les dimensions du problème considéré et les points de vue de tous les acteurs. Compte tenu de la situation de l'emploi en Midi-Pyrénées, on ne saurait exclure par avance des solutions d'activité permises par un équipement existant de grande valeur.

Dans ce cadre, la reconversion de la base aérienne de Francazal fera l'objet d'un examen attentif, en concertation avec les parties prenantes et en tenant compte des exigences environnementales et du souci légitime des habitants de voir préservé leur cadre de vie.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



François HOLLANDE